

# En Flèche

N°329 / FÉVRIER 2025 LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

  [www.ville-lafleche.fr](http://www.ville-lafleche.fr)

DOSSIER / VIE ASSOCIATIVE > P 9

## Agir pour LES AUTRES





**NADINE GRELET-CERTENAIS, MAIRE**  
n.grelet@cc-paysflechois.fr

► Le dossier de votre magazine municipal du mois de février met en lumière la grande richesse de la vie associative locale. Que ce soit dans le domaine du sport, de la culture et des festivités ou des solidarités, les très nombreuses associations mobilisées sur notre territoire, assurent le dynamisme de notre ville et font rayonner La Flèche toute l'année.

Mise à disposition des salles et infrastructures municipales, conventions entre la Ville et les associations, budget conséquent en termes de subventions, prêt de matériels et coup de pouce logistique... : la Ville soutient depuis des décennies la vitalité de son tissu associatif.

Un soutien que nous poursuivons, avec la mise en place depuis plus d'un an d'une réserve bénévole et citoyenne via le site Internet de la Ville, le recrutement il y a quelques mois d'une chargée de mission à la vie associative, la mise à disposition de la Vitrine des associations à la Maison des projets de la rue Grollier, ou encore notre nouvelle adhésion au dispositif Guid'Asso qui va nous permettre de mettre en réseau des interlocuteurs dédiés à la vie associative. Ce soutien inconditionnel aux associations locales et à leurs centaines de bénévoles, qui sont les garants de notre bien vivre-ensemble, nous rend fier. Bravo à tous pour votre mobilisation au quotidien !

## DANS CE NUMÉRO / FÉVRIER 2025

**FOCUS / P.3** : LA DEUXIÈME PHASE - **ACTUALITÉS / P.4 À 7** : UNE MAIN TENDUE > **P.4** - TALENTS BIENVENUS > **P.7** - **ÉCLAIRAGE / P.8** : L'AGENCE EN LIGNE - **DOSSIER / P.9 À 12** : AGIR POUR LES AUTRES - **PORTRAIT / P.13** : MICHÈLE BODET - **LOISIRS / P.14 À P.17** : AUX RACINES DE LA FOIRE > **P.14** - MALICES AU PAYS > **P.15** - **TRIBUNES / P.18** - **INFOS PRATIQUES / P.19**



**DOSSIER / P.9 À 12**  
AGIR POUR LES AUTRES



**FOCUS / P.3**  
LA DEUXIÈME PHASE



**ÉCLAIRAGE / P.8**  
L'AGENCE EN LIGNE



**PORTRAIT / P.13**  
MICHÈLE BODET



AMÉNAGEMENT / TRAVAUX

# La deuxième PHASE

Après les travaux de sécurisation des berges de Port-Luneau, la phase d'aménagement a débuté mi-janvier. Elle sera achevée pour l'été.

► Malgré quelques retards liés à la montée du Loir, la première partie des travaux de Port-Luneau s'est déroulée sans encombre, de la mi-septembre à la mi-décembre. « *Le chantier s'est adapté aux intempéries, les entreprises ont été très souples et la gêne a été réduite au maximum pour les commerces* », se félicite Nicolas Chauvin, maire-adjoint chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable. La réussite de cette étape de sécurisation du mur de soutènement des berges et de la plateforme de Port-Luneau, « *indispensable avant tout projet d'aménagement* », rend donc possible la poursuite du projet, entré dans sa deuxième phase mi-janvier.

## Des arbres à l'automne

Cette nouvelle étape va voir se dessiner petit à petit une entrée de ville qualitative, propice à la promenade, à la contemplation du Loir et à l'organisation de moments festifs. « *Un enjeu d'attractivité pour le centre-ville et ses commerces* », rappelle la maire, Nadine Grelet-Certenais.

Au programme : l'aménagement des réseaux d'eau et d'électricité, leur raccordement à des bornes foraines, la création d'une pente, d'une descente douce pavée au niveau de la cale pour permettre à la crue de s'étaler en cas de

En fin d'année dernière, la montée du Loir a eu peu d'impact sur le chantier.

montée des eaux, l'installation de tables de pique-nique, de transats... « *Tout est pensé pour favoriser l'écoulement et l'infiltration des eaux de pluie avec plusieurs types de traitement pour le sol* », rappelle le maire-adjoint.

Côté végétation, différentes essences ne nécessitant pas d'arrosage ont été sélectionnées. Mais pour découvrir les nouveaux arbres, il faudra attendre l'automne prochain, saison propice aux plantations.

Cette deuxième phase représente un investissement de 1,4 million d'euros hors taxe. Elle bénéficie de subventions de l'État et de la Région.

## Le chiffre

# 400

**400 m<sup>3</sup> de remblai allégé ont été utilisés et 72 m<sup>3</sup> de ciment injectés pour la sécurisation et la réfection des murs de soutènement des berges de Port-Luneau. Une première étape indispensable à tout projet de réaménagement.**



SANTÉ / ASSOCIATION

# Une main TENDUE

L'Unafam\* se consacre au soutien des proches de personnes souffrant de troubles psychiques. Elle reçoit à la Maison des projets, sur rendez-vous.

► Créée par des proches de personnes en souffrance psychique il y a une cinquantaine d'années, l'association nationale Unafam\* compte plusieurs antennes en Sarthe, dont La Flèche. Depuis quelques semaines, des bénévoles reçoivent une fois par semaine, sur rendez-vous, à la Maison des projets.

Elle s'adresse aux proches de personnes malades, conjoints ou parents, démunis face à la maladie et aux bouleversements qu'elle engendre. « *Aucun foyer n'est à l'abri de la dépression, de la bipolarité ou de la schizophrénie*, explique Chantal Pinchaud, bénévole de l'association. *Or si elles frappent de plein fouet les personnes malades, l'entourage en subit aussi les conséquences.* »

## Un premier contact

Plongés dans l'inconnu après un diagnostic parfois tardif, les proches se confrontent bien souvent aux tabous de la société. « *Ils peuvent se sentir stigmatisés, être amenés à culpabiliser et s'isoler, alors qu'il est important qu'ils apprennent à vivre avec la maladie, comme les malades eux-mêmes* », ajoute la bénévole.

C'est là que l'Unafam peut aider l'entourage à faire face, en proposant une écoute, un accompagnement, des formations... « *Nous proposons un accueil par deux bénévoles, une fois par semaine sur rendez-vous*, détaille Chantal Pinchaud. *Ce premier contact fait souvent beaucoup de bien : parler à des personnes qui connaissent et comprennent ces difficultés*

*permet de se soulager d'un grand poids.* »

Un accompagnement sur la durée est ensuite possible sous plusieurs formes : groupe de parole avec un bénévole et un psychologue ; café rencontre pour des échanges plus informels ; formations pour apprendre à prendre du recul, y compris sur les maladies elles-mêmes.

« *Un aidant qui se laisse embarquer par la maladie de son proche ne peut plus être une force, complète Chantal Pinchaud. Savoir se faire aider, c'est prendre le chemin du rétablissement.* »

\*Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

## Un enjeu de santé

Comme de nombreux partenaires, l'Unafam participe aux travaux du Contrat local de santé, signé par la Communauté de communes du Pays fléchois avec l'État et l'Agence régionale de santé (ARS). Celui-ci comporte en effet un programme de soutien en direction des aidants et prévoit des actions dans le domaine de la santé mentale.

▼  
**ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS À LA MAISON DES PROJETS,**  
20 RUE GROLLIER. CONTACT : 02 43 40 44 53,  
72@UNAFAM.ORG, WWW.UNAFAM.ORG/SARTHE

## EMPLOI / ORIENTATION

# Le bon CONSEIL

Le Centre d'information et d'orientation accueille près de 800 personnes chaque année. Il s'adresse aux jeunes comme aux adultes en reconversion.

► Les lycéens connaissent bien le Centre d'information et d'orientation (CIO), situé rue Bouchevereau, à deux pas de la cité scolaire. Les adultes savent moins que cet organisme de l'Éducation nationale leur est aussi largement ouvert. « Nous recevons des personnes sans emploi comme des salariés, souvent déjà dans une dynamique de reconversion et à la recherche d'informations », explique sa responsable, Émilie Couté. Les entretiens, gratuits, sont menés par un ou une psychologue. « Le point de départ est souvent une lassitude professionnelle ou une perte de sens qui nécessite une réflexion approfondie et un accompagnement », ajoute la responsable. Celui-ci peut s'étaler sur plusieurs séances, si nécessaire.

## Travail partenarial

À partir de l'expérience et du parcours de la personne reçue, les échanges permettent au psychologue de cerner le besoin : formation, validation des acquis de l'expérience (VAE)... « Dans tous les cas, nous vérifions que le projet est solide et renseignons sur les démarches à entreprendre », assure Émilie Couté. Une des forces des professionnels du CIO réside en effet dans le travail partenarial mené sur le territoire avec l'ensemble des structures de la formation et de l'emploi. « Nous sommes en mesure d'orienter chaque personne vers l'interlocuteur qui lui permettra de concrétiser son projet. »

▼ CONTACT : 02 43 94 06 71

**Le CIO propose un espace documentaire accessible gratuitement, sans rendez-vous.**



© FREEPIK

## Le chiffre

# 1 200

1 200 tonnes de gravats, soit 70 bennes de déchets, ont été évacués suite à la démolition de l'immeuble situé aux numéros 63 et 65 de la rue de la Dauversière. Pour cette opération d'envergure, menée à la demande de la Ville, une grue de 67 tonnes a été mobilisée.

## EN BREF



### On a découvert Le syndrome fléchois

Présenté officiellement lors des vœux de Nadine Grelet-Certenais, maire et vice-présidente de la Communauté de communes, la nouvelle vidéo de promotion du territoire est placée sous le double signe de l'humour et de la légèreté. Elle met en lumière les atouts de la ville, sa qualité de vie et dévoile ce qu'est le syndrome fléchois. À découvrir sur Facebook et sur la chaîne YouTube de la Ville puis à partager sans modération !

### Forum des jobs saisonniers

Organisé par Info jeunes du Pays fléchois avec la Mission locale, il se tiendra le 1<sup>er</sup> mars à l'espace Gambetta. De 13h30 à 17h, entrée libre. [www.paysflechois.fr](http://www.paysflechois.fr)

### Se faire recenser à 16 ans

Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire. Ce recensement est obligatoire pour certaines démarches administratives : inscription au permis de conduire, examens, concours... Renseignement : 02 43 48 53 58, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h (9h le jeudi) et de 13h30 à 17h30.

VIE QUOTIDIENNE / POPULATION

# Un devoir CITOYEN

Débuté le 18 janvier, le recensement se poursuit jusqu'au 22 février. Chaque année, environ 8 % de la population fléchoise est concernée.

► Le recensement vous concerne-t-il cette année ? « *Celles et ceux qui vont devoir s'y conformer ont déjà reçu les documents nécessaires dans leur boîte aux lettres* », explique Nathalie Cormier, responsable du service Citoyenneté de la Ville, en charge de cette mission.

En début d'année, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a déterminé les adresses concernées : 622 au total, soit environ 8% de la population, qui ont reçu un code pour procéder aux opérations.

Pour cela il suffit de se connecter sur le site internet [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) et de se laisser guider.

## Des agents disponibles

Si l'autonomie et la démarche en ligne sont privilégiées, les trois agents recenseurs recrutés par la Ville sont disponibles pour accompagner les personnes ne disposant pas d'outils numériques ou mal à l'aise avec leur utilisation. Leur discrétion est garantie, comme l'est

Natalie Montérieux, Pascale Chotard et Jean-Louis Touchard, agents recenseurs.



**Cette année, les femmes majeures du panel de recensement devront répondre à un questionnaire supplémentaire pour l'enquête famille.**

l'anonymat de la démarche. « *Néanmoins se soumettre au recensement est un devoir citoyen* », rappelle Patricia Méterreau, maire adjointe chargée de la Citoyenneté. Outre qu'il permet de définir les dotations financières versées par l'État, c'est un outil précieux pour anticiper les besoins à venir, en fonction de l'évolution de la population.

## Le chiffre

# 98 000

Avec près de 98 000 entrées, soit 10 % de plus qu'en 2023, le cinéma municipal Le Kid a enregistré un nouveau record de fréquentation en 2024. Un succès porté par la sortie de films plébiscités par le public, dont notamment *Un p'tit truc en plus* et *Le comte de Monte-Cristo*.



©DR

## EN BREF



### Conseil municipal

Il se réunira lundi 3 mars à 19h à l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette réunion est à retrouver sur [www.ville-lafleche.fr](http://www.ville-lafleche.fr)

### La piste des chevreuils

La prochaine édition de l'événement organisé par les Randonneurs cyclistes du Loir se déroulera dimanche 9 mars. Départ des randonnées cyclistes, VTT et pédestres à partir de 8h à 11h du complexe sportif de La Monnerie.

Renseignements et inscriptions : <https://randonneurscyclistesduoirblog.wordpress.com> (sur place, majorée d'1 euro). Contact : 06 08 74 95 99.

### Un record pour le Téléthon

Avec 774 euros de plus que l'année précédente, soit 10 472 euros, la collecte 2024 du Téléthon est en nette progression. Une réussite au profit de la recherche scientifique sur les maladies rares.

### Fermeture du centre aquatique

Les 1<sup>er</sup> et 2 mars, en raison de l'accueil d'une compétition de natation.



ÉCONOMIE / ENTREPRISE

# Talents BIENVENUS

L'entreprise Hannecard a accueilli des visiteurs lors la Semaine de l'industrie. L'occasion de se faire mieux connaître, notamment auprès de potentiels collaborateurs.

► Au 19<sup>e</sup> siècle, la poire de cornet avertisseur fait son succès. Créée en 1896 aux Lilas, l'entreprise Kalker est alors pionnière dans le domaine du caoutchouc. C'est sous ce nom qu'elle se développe et qu'elle ouvre une antenne à La Flèche, avant d'être rachetée par la société belge Hannecard, à la fin des années 90.

Hannecard compte aujourd'hui vingt-cinq usines de production réparties dans quatorze pays « et quatre en France, dont l'usine fléchoise, la plus importante », explique son directeur général, Christophe Bruon.

Dans ces vastes bâtiments, situés à la sortie de La Flèche en direction de Thorée-les-Pins, sont fabriqués 700 à 800 tonnes de caoutchouc par an, destiné au garnissage de rouleaux. Pour quelles applications ? « Elles sont très variées : la papeterie, l'emballage métallique, l'impression, l'alimentaire...

*Bref des industries produisant un grand nombre de produits du quotidien*», résume Christophe Bruon.

## Embauches en CDI

Le site fléchois produit également des pièces en élastomère sur mesure pour la défense, la marine, le transport, les infrastructures portuaires... « Nous ne réalisons jamais de grandes séries, si bien que nos métiers sont proches de l'artisanat », ajoute le directeur général. Une particularité qui rend complexe le recrutement de

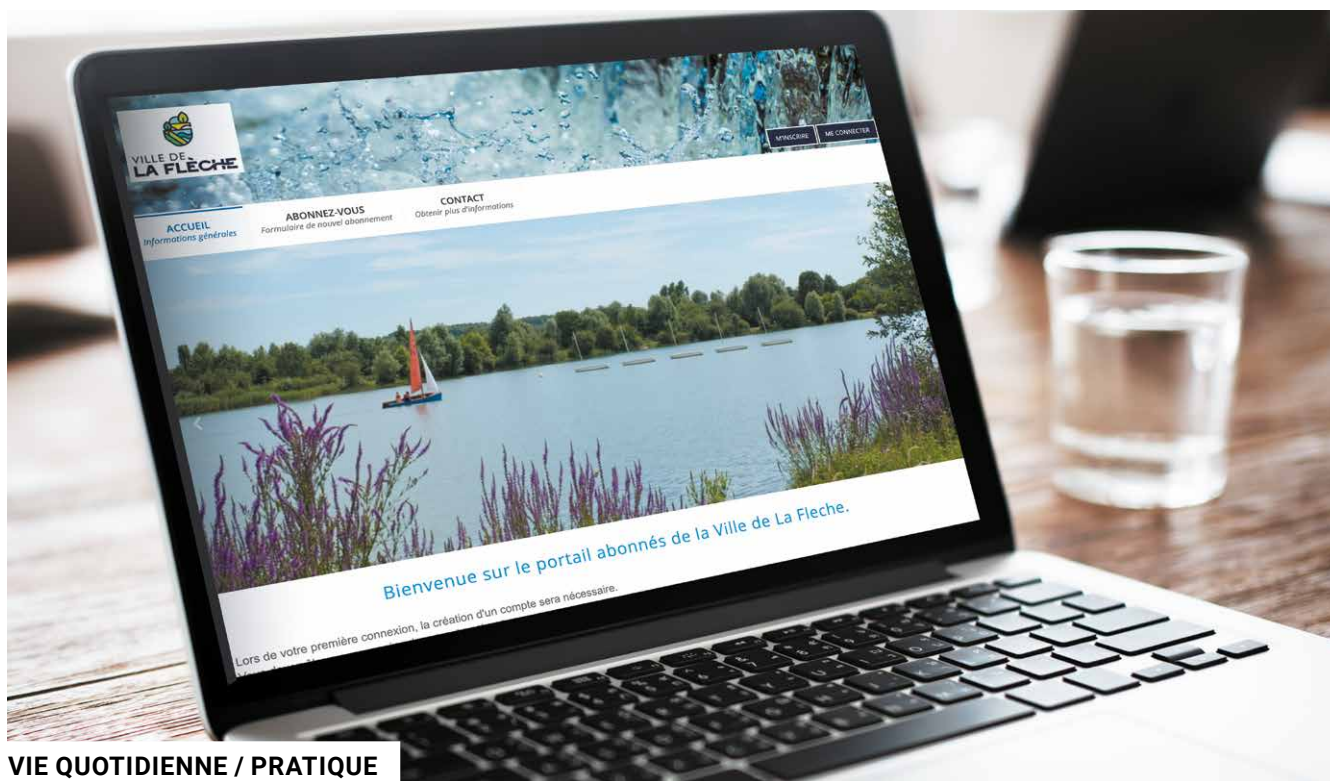
collaborateurs, tant l'activité est spécifique. « D'ailleurs nous sommes constamment en veille sur ce sujet, complète Lénaïc Roger, responsable des ressources humaines. Les embauches se font directement en contrat à durée indéterminée, après un passage par l'intérim et une longue formation interne, par nos salariés eux-mêmes. » Le site fléchois emploie 153 personnes, dont dix intérimaires et demeure en recherche de nouveaux talents pour compléter ses équipes.

Christophe Bruon, directeur général (à gauche), a joué les guides lors de la Semaine de l'industrie.

## Le chiffre

80

C'est, en millions d'euros, le chiffre d'affaires du groupe Hannecard à travers le monde. 4 à 5 % sont dédiés chaque année à la recherche et au développement.



VIE QUOTIDIENNE / PRATIQUE

# L'agence EN LIGNE

Le portail des abonnés du service de l'Eau facilite les démarches et permet de suivre sa consommation en temps réel.

► Réaliser ses démarches 24h/24, 7j/7, sans bouger de son fauteuil, c'est possible avec le portail des abonnés du service Eau potable de la Ville. Accessible via le site internet [www.ville-lafleche.fr](http://www.ville-lafleche.fr) ou directement en copiant son URL \*, son utilisation impose la création d'un compte. Pour cela il est nécessaire de se munir de sa dernière facture. Après avoir saisi e-mail et mot de passe, une référence et le montant de cette facture permettent d'identifier l'abonné et de terminer l'inscription.

Cette agence en ligne permet ensuite de réaliser toutes les démarches utiles : signaler un changement d'adresse, résilier son abonnement en cas de déménagement, gérer son mode de paiement, demander la mensualisation, consulter l'historique des factures et payer en ligne.

## Repérer les fuites

Le portail des abonnés au réseau d'eau de la Ville offre en outre un service efficace pour surveiller sa consommation. Il permet en effet de visualiser simplement le volume utilisé pendant une période choisie, sur une semaine, un mois, une année... Et donc de mesurer l'impact de la vie quotidienne sur la consommation, selon le nombre de personnes au foyer, les périodes d'arrosage ou d'utilisation du lave-linge par exemple. C'est aussi

l'assurance de repérer rapidement une fuite sur le réseau de son domicile.

Attention toutefois : pour s'abonner à l'eau potable il demeure nécessaire de se déplacer à la mairie (bâtiment des services Techniques), après avoir relevé l'index du compteur, afin de signer le contrat. Une démarche qui concerne les propriétaires comme les locataires.

\* [eauenligne.ville-lafleche.fr](http://eauenligne.ville-lafleche.fr)

▼  
**CONTACT : 02 43 48 53 50,  
EAU@VILLE-LAFLECHE.FR**

## Payer en ligne

Le paiement en ligne est possible pour plusieurs services municipaux ou communautaires. C'est le cas de la restauration scolaire, de la garderie périscolaire ou de l'accueil de loisirs, via le portail famille, accessible depuis le site internet de la Ville, ou directement sur [PayFip.gouv.fr](http://PayFip.gouv.fr). C'est aussi le cas pour les locations de salles municipales, auprès de la Trésorerie et pour la réservation de spectacles de la saison culturelle, via [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org). À venir, prochainement, le paiement des places en ligne pour le cinéma Le Kid.

VIE ASSOCIATIVE

# Agir pour LES AUTRES

La Flèche compte plus de 200 associations, sportives, humanitaires, environnementales, culturelles ou de solidarité. Une richesse pour les Fléchois et le lien social, soutenue activement et concrètement par la Ville.

► « Est-ce qu'il y a quelque chose à faire ce week-end à La Flèche ? » Régulièrement posée sur les réseaux sociaux, la question déclenche le plus souvent une avalanche de propositions. ...

...Il faut reconnaître que l'agenda des fins de semaine est le plus souvent bien rempli, ce qui ne manque pas de surprendre les nouveaux venus. Ce foisonnement doit beaucoup à la richesse de la vie associative et à son dynamisme, soutenu tout au long de l'année par la Ville. Pécuniairement tout d'abord. Chaque année, plus de 600 000 euros de subventions sont versés aux associations, sportives y compris. « *En tenant compte de plusieurs critères, explique Amadou Kouyaté, maire adjoint chargé de la Vie associative. Nous prenons en considération le nombre de licenciés ou d'adhérents, de salariés, les résultats pour les clubs sportifs, le rayonnement attendu, les projets à venir et leur cohérence avec les objectifs de la Ville. Sans oublier, bien sûr, les éléments comptables.* » À cela s'ajoute l'indispensable aide logistique pour l'organisation de manifestations. Tentes, tables, chaises, podiums, buvette et autres matériels peuvent être loués à la Ville pour un prix modique, voire être livrés et installés avec le soutien des agents municipaux, si besoin.

La Ville loue aux associations le matériel nécessaire à l'organisation de leurs manifestations.



© PHILIPPE NOÏSETTE

### Une porte d'entrée

On a tendance à l'oublier, mais la mise à disposition de locaux municipaux et équipements sportifs, tout au long de l'année ou de manière ponctuelle, est également une manière pour la Ville de permettre au tissu associatif de fonctionner dans les meilleures conditions possibles.

« *Clubs et associations peuvent utiliser gratuitement une salle de quartier une fois par an pour une manifestation à but non lucratif, une assemblée générale par exemple* », détaille le maire adjoint. Les clubs sportifs profitent quant eux gratuitement des installations de la Ville, pour leurs cours et entraînements, comme pour l'accueil ou l'organisation de compétitions. « *Des événements qui contribuent au rayonnement de La Flèche* »,...

Le soutien logistique des agents municipaux : une aide précieuse.



© PHILIPPE NOÏSETTE



...note Amadou Kouyaté. Quant aux locations de salle, elles sont toujours « à prix réduits ».

Cet accompagnement a pris une dimension supplémentaire il y a quelques mois avec la décision de la Ville de créer un poste de chargé de mission de la Vie associative, confié à Chloé Bellanger, interlocutrice privilégiée des associations non sportives. « Je représente la porte d'entrée pour toutes les questions qu'elles se posent », explique-t-elle. Et le spectre est large : de l'accompagnement à la demande de subvention, au soutien à l'élaboration d'un projet, en passant par des questions techniques, sur la défiscalisation ou le crowdfunding par exemple. « Je n'ai pas réponse à tout, mais je sais quels interlocuteurs solliciter et quels leviers utiliser », explique Chloé Bellanger.

#### Manque de bénévoles

Pour aller plus loin encore, la Ville va rejoindre Guid'Asso, un dispositif gouvernemental permettant d'accéder à des

ressources et outils spécifiques, mais aussi de mettre en réseau des interlocuteurs dédiés à la vie associative.

« Les associations sont pour la plupart demandeuses d'accompagnement, estime la chargée de mission. Elles partagent des préoccupations communes, comme le manque de bénévoles et la difficulté à communiquer sur leurs actions auprès du grand public ». La réserve bénévole citoyenne et la Vitrine des associations, à la Maison des projets, offrent déjà des réponses à ces préoccupations (lire ci-dessous et page suivante).

« D'autres pistes sont possibles, par exemple en permettant la rencontre et favorisant la solidarité entre les associations elles-mêmes, imagine Chloé Bellanger. On pourrait croiser les compétences au cours d'ateliers communs, de cafés associatifs... » Et voir émerger de nouveaux projets, portés par plusieurs associations, mettant en commun leur énergie et leur inventivité, au service de la vie locale. ◀



## zoom sur...

### La Vitrine des associations

Au 20 rue Grollier, la Maison des projets accueille désormais plusieurs associations, par quinzaine, pour des permanences ouvertes au grand public, le vendredi et/ou le samedi. Objectif de la Ville : mieux les faire connaître aux Fléchois et favoriser la rencontre, y compris entre elles.

« Notre association est très discrète, reconnaît Rachel Tachard-Mackey, responsable de la section locale de Visite des malades en milieu hospitalier (VMEH). Revenir à du présentiel, sensibiliser le grand public à nos actions, en direct, c'est très important. »

Une opinion partagée par Eva Dupuy, du Loir Littéraire : « Nous sommes visibles essentiellement lors du marché de Noël. Grâce cette opportunité, nous espérons



augmenter le nombre de nos lecteurs pour notre concours annuel. »

En se croisant dans des locaux partagés, les associations culturelles, environnementales et solidaires imaginent déjà la possibilité de développer des actions communes. « Ce n'est pas en restant chacun derrière nos écrans que nous apprendrons à travailler ensemble, assure Rachel Tachard-Mackey. Ici, un effet d'émulation peut se créer. » Toutes les associations culturelles, environnementales et solidaires qui le souhaitent peuvent participer à l'activité de ce lieu.

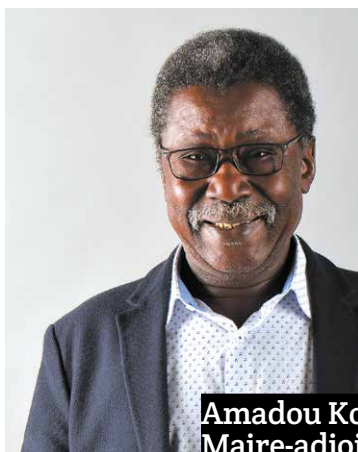


**CONTACT : CHLOE.BELLANGER@VILLE-LAFLECHE.FR**

Au micro de Radio Prévert pour inviter les Fléchois à venir à la rencontre des associations.

# « Les associations participent à la lutte contre l'exclusion »

© PHILIPPE NOISETTE



**Amadou Kouyaté**  
Maire-adjoint chargé  
de la Vie associative

**Certaines associations rencontrent des difficultés pour trouver des bénévoles. Comment les aider ?**

On le constate en effet, à La Flèche comme partout ailleurs. Celles et ceux qui tiennent les rênes des associations depuis longtemps fatiguent et ont du mal à mobiliser la relève. Voir une association disparaître,

en tant qu'élus, ça nous touche beaucoup. C'est pour cela que la Ville a imaginé la réserve bénévole et citoyenne, permettant à des personnes ne voulant pas s'impliquer à plein temps, de donner un coup de main ponctuel à l'occasion d'une manifestation. Les associations ayant besoin d'un coup de pouce apprécient d'y avoir recours de temps en temps.

**Le contexte financier national qui impacte notamment les collectivités va-t-il avoir des conséquences pour le tissu associatif ?**

Cela n'a jamais été envisagé. L'aide de la Ville aux associations a toujours été maintenue, y compris dans des périodes difficiles comme celle du Covid par exemple et elle le sera encore. Les associations et clubs sportifs sont primordiaux pour le lien social dans la cité. Ils participent à la lutte contre l'exclusion

sociale, notamment pour celles et ceux qui connaissent des difficultés d'accès à l'emploi, aux loisirs... Plus que jamais, dans une société parfois fracturée, nous avons besoin de nous appuyer sur ce lien entre les personnes.

**Le nouveau mode de calcul des subventions, exigé par la Cour des comptes, a-t-il eu un impact sur les associations ?**

Lorsqu'il entraînait une variation de la subvention, à la hausse ou à la baisse, nous avons fait en sorte de la lisser sur plusieurs années afin de ne pas nuire à leur fonctionnement. Nous nous battons pour maintenir leur financement et entendons continuer à le faire. À cela s'ajoute par ailleurs la mise à disposition de locaux, l'aide matérielle ou encore le recrutement d'une chargée de mission Vie associative et citoyenneté qui témoignent de notre volonté de les accompagner et de promouvoir l'engagement citoyen.



## zoom sur...

### La réserve bénévole citoyenne

Six personnes à l'installation, huit au rangement, ont prêté main forte à l'organisation du Forum des associations, début septembre. « C'est la première fois que nous sollicitons la réserve bénévole et citoyenne, explique Thierry Hab, du service des Sports de la Ville. Une fois notre demande déposée, les réponses ont été rapides. »

Entre la mise en place des tapis et des tables, la répartition des tâches s'est faite naturellement, selon le souhait de chacun. « Nous avons accueillis ces volontaires autour d'un café, le temps de faire connaissance et de leur expliquer leurs missions. Mais toutes et tous avaient clairement l'habitude du bénévolat », ajoute Thierry Hab.

Certaines associations locales, elles aussi, font régulièrement appel à la réserve bénévole et citoyenne. « De leur point de vue, c'est très positif », estime Chloé Bellanger, chargée de mission Vie associative et citoyenneté.

Créée par la Ville à l'été 2023 pour permettre aux associations locales de trouver des renforts ponctuels lors de l'organisation de leurs événements, la réserve bénévole et citoyenne est ouverte à tous les Fléchois à partir de 16 ans.

En septembre, plusieurs bénévoles ont contribué au succès du Forum des associations.



[LAFLECHE.SOYONS-SOLIDAIRES.FR](http://LAFLECHE.SOYONS-SOLIDAIRES.FR)

### Le chiffre

# 50

**Une cinquantaine de volontaires sont inscrits sur le listing de la réserve bénévole citoyenne et proposent bénévolement leurs services : actifs, jeunes retraités, hommes et femmes, souvent déjà impliqués dans la vie associative fléchoise.**

1958

Naissance à  
Sablé-sur-Sarthe

1976

Installation  
à La Flèche

1991

Propriétaire du  
centre Leclerc de  
Sablé-sur-Sarthe

2008

Conseillère  
municipale

2015

Présidente du  
comité fléchois du  
Souvenir français

2017

Membre de la  
réserve citoyenne  
de la Sarthe,  
rattachée à la  
Délégation militaire  
départementale

2025

Médaille de bronze  
Jeunesse et sports

ENGAGEMENT / MICHÈLE BODET

# Devoir DE MÉMOIRE

**En plus de son activité professionnelle, Michèle Bodet a toujours mené sa vie tambour battant, au service de ses engagements personnels et du souvenir des soldats morts pour la France.**

► Fin octobre était inaugurée la rénovation du carré militaire du cimetière Saint-Thomas. Une journée à marquer d'une pierre blanche pour Michèle Bodet, présidente du comité fléchois du Souvenir français, qui se mobilise pour conserver le souvenir des soldats morts pour la France, en entretenant tombes et monuments commémoratifs.

« Il aura fallu six années pour aboutir », explique la présidente du Souvenir français. Six années pendant laquelle elle n'a jamais perdu de vue son objectif : « Quand je m'engage dans quelque

chose, c'est à fond et du mieux que je peux », reconnaît-elle. Ce trait de caractère la définit particulièrement bien. Elle qui, toute jeune mariée, se retrouva à travailler dans le magasin Leclerc de La Flèche, rue de Ceinture, aux côtés de son époux et de ses beaux-parents. « On passait dans tous les rayons, pour savoir tout faire dans le magasin. »

## Histoire et généalogie

Une formation intensive, avant que le jeune ménage prenne la tête du magasin, puis de celui de Sablé-sur-Sarthe dans les années 90.

« Moi qui envisageais un poste de secrétaire trilingue avant de rencontrer mon mari, je dois reconnaître que j'ai beaucoup aimé l'univers de la grande distribution de l'époque », assure-t-elle.

Malgré les responsabilités qu'implique la direction d'une entreprise de 200 personnes, Michèle Bodet a toujours trouvé du temps pour se plonger dans l'histoire, celle des conflits en particulier. « Ma mère était veuve de guerre et a élevé seule ses cinq enfants. À la maison on ne parlait pas de ce sujet et comme je n'avais pas de réponse à mes questions, j'ai cherché toute seule. »

Cette envie de comprendre le passé l'a aussi amenée à plonger dans ses racines familiales, grâce à la généalogie. Un atout pour retrouver les descendants des soldats morts pour la France, afin que le souvenir de leur sacrifice perdure.

▼  
**RETROUVEZ UN EXTRAIT DE L'INTERVIEW EN VIDÉO SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FLÈCHE.**

# Aux racines de la FOIRE

La foire des Cendres battra son plein du 1<sup>er</sup> au 16 mars. Un événement très attendu chaque année depuis... 1867.

► La première mention de la foire des Cendres, Daniel Potron l'a trouvée en 1747. « *Mais le véritable acte fondateur date de 1865, avec une délibération municipale qui décide de sa création* », complète l'historien local. Deux ans plus tard, la foire a lieu les 6 et 7 mars. « *Mais c'était avant tout une fête commerciale, un genre de foire exposition, ajoute l'historien. D'ailleurs la municipalité avait placardé des affiches en ville mais ne voulait pas faire trop de publicité pour ne pas attirer 'les amuseurs et les désœuvrés' comme on disait alors, c'est-à-dire le monde des forains et sa clientèle.* ».

## Des lots de poids

Pour autant, les forains intègrent progressivement à l'événement qui, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, est déjà une fête foraine. Comme celle que nous connaissons aujourd'hui ? « *Presque, car à l'époque on cherchait déjà le sensationnel bien sûr, mais en passant par les avancées scientifiques.* » Loptique, l'électricité, le magnétisme intrigant et amusent, comme les femmes à barbes, les hercules de foire et bien sûr, le cinéma.

« *C'est grâce à la foire des Cendres que les Fléchois l'ont découvert* », assure Daniel Potron. Dès 1900,

La foire des Cendres, une histoire vieille de plus de 150 ans.



avec le Cinématographe Potel, suivi du Cinéma Kétorza, dont la presse vante le barnum, le confort des sièges, la qualité de l'image, avant le Cinématographe américain. « *Qui eut un gros succès avec un film consacré à la sortie de la messe à Saint-Thomas !* »

Pendant longtemps, la foire s'est achevée avec une tombola. Ainsi en 1933, Monsieur Triolet, demeurant rue de Ceinture, devint l'heureux propriétaire d'un cochon. Trente ans plus tard, Madame Corbin, employée municipale, remportait la vache Rosine et deux cochons de lait...

▼ **DU 1<sup>ER</sup> AU 16 MARS, EN SEMAINE DE 14H À 22H, LES VENDREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES DE 14H À 1H.**

## CULTURE / EXPOSITION

# L'art et la MATIÈRE

À travers ses œuvres, l'artiste Jacqueline Trubert retrace l'intensité d'une impression éphémère, d'un regard sur l'espace ou le temps, d'un vécu chargé d'histoire et de rêve. Ses recherches l'ont amenée à travailler sur différentes textures de papier et de fibres. Un cheminement à découvrir avec cette nouvelle exposition du Carroi : *Quand la peinture rencontre le textile.*



▼ **HALLE-AU-BLÉ, JUSQU'AU 23 MARS, MERCREDI ET SAMEDI DE 14H30 À 17H30, DIMANCHE DE 10H À 13H ET DE 14H30 À 17H30. ENTRÉE LIBRE. WWW.LECARROI.ORG**

**JUSQU'AU DIM. 23 MARS**

**Quand la peinture rencontre le textile**, exposition des œuvres de Jacqueline Trubert. Lire page 14.

**LUN. 3 FÉVRIER**

**Cinéma avec le pôle seniors** : Louise Violet, d'Éric Besnard. **14h30**, cinéma Le Kid.

**Ciné-échange**, autour du film documentaire *Voyage à Gaza*. **20h**, cinéma Le Kid.

**MER. 5 FÉVRIER**

**Pôle seniors** : crêpes et jeux de société avec les 6/11 ans de l'accueil de loisirs.

**Audition galette des rois** de l'école municipale de musique. **18h30**, théâtre de la Halle-aublé. Entrée libre.

**JEU. 6 FÉVRIER**

**Assemblée générale de Générations mouvement inter clubs du Pays fléchois**. Salle Printania.

**SAM 8 FÉVRIER**

**Club poésie**. **10h45**, bibliothèque Jacques-Termeau.

**Repas des anciens** du comité de quartier de Verron. Salle Printania.

**Festival Malices au Pays**. *La fabuleuse histoire de Basarkus*, Cie Lamento et académie Fratellini. Ce duo virtuose et malicieux entre cirque et danse

place la quête d'identité et la notion d'hybridité au centre de l'histoire. Où commence et où finit mon corps ? Qui est cet autre que moi ? À partir de 3 ans, 4 euros. **11h**, salle Coppélia. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

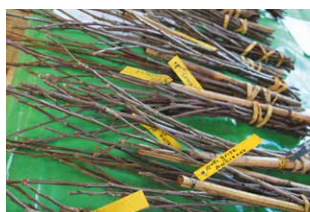
**Kid's roller**, organisé par le Roller sport fléchois. **À partir de 14h**, gymnase du Petit-Versailles.

**DIM. 9 FÉVRIER**

**Malices au Pays**. *La vie, en gros*. Tarif unique : 4 euros. **17h**, cinéma Le Kid.



**Bourse aux greffons** de l'association Les Croqueurs de pommes. Salle du Bas-Rhin.

**JUSQU'AU MER. 12 FÉVRIER****Malices au Pays**

Salle Coppélia et Le Kid

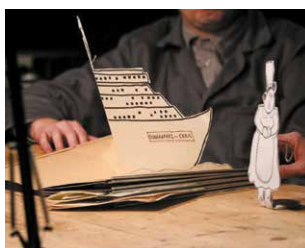


©SYLVÈRELAMOTTE

Le festival dédié au jeune public, de 0 à 12 ans, est de retour à La Flèche et en vallée du Loir avec une proposition de spectacles, des projections de longs-métrages et d'actions de sensibilisation à la pratique artistique.

Au programme : cirque et danse le 8 février avec *La Fabuleuse histoire de Basarkus* (à partir de 3 ans), cinéma au Kid le 9 février, théâtre d'objet et univers de papier le 12 février avec *Un Océan d'amour* (à partir de 7 ans). **Spectacles au tarif unique de 4 euros.**

[www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

**MER. 12 FÉVRIER**

©STÉPHANE MICHEL

**Festival Malices au Pays**. *Un océan d'amour*, théâtre d'objet et univers de papier par La Salamandre. Adaptation à la scène de la BD de Grégory Panaccione et Wilfried Lupano. Une aventure où il est question d'amour et de routine, du temps qui passe, de solitude, de pollution, de tempêtes et de ressac... À partir de 7 ans, 4 euros. **15h et 18h30**, salle Coppélia. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

**Atelier numérique** avec l'espace multimédia : bande dessinée. **15h30**, bibliothèque municipale.

**Pôle seniors** : crêpes et jeux de société avec les 12/17 ans de l'espace Gambetta.

**DU MER. 12 AU VEN. 21 FÉVRIER**

**Partages**, projet participatif. Lire page 16.

**JEU. 13 FÉVRIER**

**Don du sang**. De **15h à 19h**, salle Printania. Rendez-vous à privilégier sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

**SAM. 15 FÉVRIER**

**Tournoi interne** du club de billard français. De **9h à 18h**, société de boule de fort La Violette.

**Repas dansant** de la Saint-Valentin du comité de quartier Henri-Dunant, avec l'orchestre Eddy Varnel. **20h**, salle Printania.

**DIM. 16 FÉVRIER**

**Loto** de la Pétanque fléchoise. Salle Printania.

**SAM. 22 FÉVRIER**

**Repair café** : De **9h à 12h**, salle du Canada, place de la Nouvelle France.

**Rendez-vous conte**. Lire ci-contre.

**Club poésie**. **10h45**, bibliothèque Jacques-Termeau.

**Soirée handnight**. Compétition sportive de jeunes et de seniors dans l'obscurité, jeux de hand en tenue fluo, organisée par l'USF handball. Complexe sportif de La Monnerie.

**SAM. 22 FÉVRIER****Rendez-vous contes**

Bibliothèque Jacques-Termeau



Le bonnet d'un enfant a été oublié dans le jardin potager. Pendant la nuit, les animaux de la forêt vont venir s'y réchauffer... La conteuse Marie Strehaiano partagera ce conte d'hiver avec les enfants de 0 à 3 ans au cours d'une séance de vingt-cinq minutes.

Gratuit sur réservation au 02 43 48 53 62.

[www.bibliotheque-paysflechois.fr](http://www.bibliotheque-paysflechois.fr)

**DIM. 23 FÉVRIER**

**Bal et galette** de l'association Famille et loisirs. Salle Printania.

**MER. 26 FÉVRIER**

**Pôle seniors :** atelier cuisine en partenariat avec l'Espace de vie sociale Jean-Sérès, quartier des Fleurs.

**À PARTIR DU JEU. 27 FÉVRIER**

**Pôle seniors :** ateliers découverte de la sophrologie. Onze ateliers gratuits, encadrés par une professionnelle

**JEU. 27 FÉVRIER**

**Roméo et Juliette**, théâtre, par Les Assoiffés d'Azur. Lire ci-dessous.

**VEN. 28 FÉVRIER**

**Pôle seniors :** atelier chauffe citron. 14h30, espace Montréal.

**SAM. 1<sup>ER</sup> MARS**

**Foire des Cendres.** Feu d'artifice à 22h. Report au 8 ou 15 mars en cas d'intempéries.

**Connaissance du monde** autour du Canada, film d'André Maurice. 17h, cinéma Le Kid.



©DR

**Concert des professeurs** de l'école municipale de musique. 20h, salle Coppélia. Entrée libre.

**Assemblée générale** et repas de l'Amicale des employés municipaux. Salle Printania.

**Assemblée générale** de la FNATH. Salle du Bas-Rhin.

**SAM. 1<sup>ER</sup> ET DIM. 2 MARS**

**Compétition de natation.** Centre aquatique L'Îlebulle.

**DU SAM. 1<sup>ER</sup> AU DIM. 16 MARS**

**Foire des Cendres.** Promenade Foch et place de la Libération. Lire aussi page 14.

**DIM. 2 MARS**

**Foire des Cendres.** Animations avec Pat'Patrouille.

**Assemblée générale** et repas dansant des Médaillés militaires. Salle Printania.

**Course souvenir** Michel Chevé organisée par le Cyclo sport fléchois. Départ U15 à 13h15, U17 à 15h.

**MAR. 4 MARS**

**Pôle seniors :** révision de quelques notions d'orthographe de manière ludique, en partenariat avec le groupe dictée du Carroi.

**MER. 5 MARS**

**Foire des Cendres.** Animation maquillage.

**Pôle seniors :** après-midi jeux de société résidence des Carmes.

**VEN. 7 MARS**



© HUBERT CALDAGUÈS

**DU MER. 12 AU VEN. 21 FÉVRIER**

**Partages**  
Centre-ville

Marion Siquin, alias Nama Arte.



©DR

Le Carroi et l'artiste plasticienne Marion Siquin, alias Nama Arte proposent un projet participatif ouvert à tous, sous forme d'ateliers, pour créer des œuvres éphémères à partir d'objets recyclés.

Les participants réaliseront une fresque sur des panneaux de bois et des oiseaux grand format en bois qui seront ensuite installés dans l'espace public.

Ateliers le 12 février de 14h à 16h et de 16h30 à 18h dans le hall de la salle Coppélia ; du jeudi 13 au vendredi 21 février de 14h à 11h, salle 11 du Carroi (excepté samedi et dimanche). Infos et inscriptions : [s.garnier@carroi.org](mailto:s.garnier@carroi.org) et 02 43 94 08 99.

**La Petite sirène**, conte théâtral et musical par le Collectif Ubique. Loin du récit édulcoré par Disney, cette odyssée sur l'émancipation est portée par trois conteurs, comédiens et musiciens. À partir de 8 ans. 19h, salle Coppélia. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

La Flèche. De 9h à 17h, salle Printania.

**DIM. 9 MARS**

**Foire des Cendres.** Animation avec les mascottes de Mickey et Minnie.

**Soirée zen.** De 20h à 22, centre aquatique L'Îlebulle.

**SAM. 8 MARS**

**Club poésie.** 10h45, bibliothèque Jacques-Termeau.

**Fête du club d'échecs** Le Fou du roi. Tournoi rapide en partenariat et au profit du Lions club de

**JEU. 27 FÉVRIER**

**Roméo et Juliette**  
Salle Coppélia

Revisitant la pièce mythique de Shakespeare, la compagnie de théâtre Les Assoiffés d'Azur embarque les spectateurs pour un voyage dont le décor est planté immédiatement : ici, ça va vite, ça aime, ça rit, ça vit, ça meurt. La troupe se saisit des motifs de cette histoire ayant traversé les siècles et les frontières pour la transmettre à nouveau, vibrante, brûlante.

À partir de 14 ans. 20h30, salle Coppélia. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)



© BERTRAND COULON

▼ **RETROUVEZ TOUTES LES DATES SUR [WWW.VILLE-LAFLECHE.FR](http://WWW.VILLE-LAFLECHE.FR)**

PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE LA FLÈCHE SUR INSTAGRAM  AVEC #LAFLECHE

LE 7 JANVIER 2025

Nadine Grelet-Certenais, maire de La Flèche et vice-présidente du Pays fléchois, a présenté ses vœux à la population avec le conseil municipal enfants.



LE 11 JANVIER 2025

Concentration maximale lors des championnats départementaux scolaires d'échecs, salle Printania.



LES 18 ET 19 JANVIER

Le 30<sup>e</sup> tournoi national de badminton, au complexe sportif de La Monnerie.



## Hôtel de Ville

Espace Pierre-Mendès  
France  
Tél. 02 43 48 53 53  
contact@ville-lafleche.fr  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de  
13 h 30 à 17 h 30 (9 h  
le jeudi), le samedi  
de 9 h à 12 h (état-civil  
uniquement)

## Numéros utiles

**Service quotidienneté**  
02 43 48 53 80

*Problème de voirie, d'éclairage public, de signalisation*

**Police municipale**  
02 43 48 53 89

**Centre communal d'action sociale**  
02 43 48 53 59

**Service Citoyenneté**  
02 43 48 53 58

*État-civil, carte d'identité, passeport, élections, recensement, location de salles municipales*

**Objets trouvés/  
animaux recueillis**  
02 43 48 53 89

**Pôle seniors**  
02 43 48 85 93

**Cinéma municipal  
Le Kid**  
02 43 94 24 30

**Bibliothèque  
municipale**  
02 43 48 53 62

**École municipale  
de musique**  
02 43 48 53 63

**Le Carroi**  
02 43 94 08 99

**Centre aquatique  
L'ilébulle**  
02 43 94 00 25

**Point info jeunesse / espace  
Gambetta**  
02 43 45 68 55

## L'OPPOSITION MUNICIPALE

### Des finances plombées !

Aujourd'hui, la maire se dit « très inquiète » parce que l'État et la Région vont baisser ou supprimer certaines subventions pour 2025. Mais comment se portent vraiment les finances de notre ville ?

En 2010, l'opposition demandait déjà de diminuer les dépenses et pour cela de rendre transparent chaque euro dépensé.

En 2012, nous demandions un budget rigoureux, responsable et réaliste, sinon quel avenir ? Quel héritage ?

En 2015, nous posions la question suivante aux élus majoritaires de gauche : quelles stratégies urgentes comptez-vous mettre en place car la situation financière se dégradait et qu'il était plus que temps de redresser la barre.

En 2016, les emprunts toxiques sont renégociés avec un coût supplémentaire pour notre ville de 7 millions d'euros. Un énorme gaspillage de l'argent des contribuables.

En 2019, la situation financière est préoccupante. L'opposition avait proposé un tableau avec des sources d'économies rejeté par les élus de gauche avec moquerie ! En 2020, 2021, 2022 toujours le même constat. En 2023, 2024, il faut absolument prioriser le choix des projets vraiment structurants. Qu'enenni ! Aujourd'hui, la majorité, après 36 ans de pouvoir, s'alarme en disant « on va dans le mur » on est à « l'os ».

Vous avez toujours botté en touche en pensant que c'était à l'autre de prendre les choses en main.

Mais aujourd'hui, face aux nouvelles contraintes budgétaires on voit bien qu'il faudrait des finances saines pour pouvoir agir quand l'urgence est là !

**« Ensemble pour le renouveau de La Flèche »**

## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Des chantiers prioritaires pour la sécurité des Fléchois

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'État ne s'est toujours pas doté d'un budget pour 2025, ce qui rend évidemment complexe la préparation budgétaire, à La Flèche comme dans toutes les collectivités.

Notre seule certitude : pouvoir poursuivre, en matière d'investissements, les projets d'ores et déjà engagés : pour 2025, il s'agit prioritairement de l'extension de l'école Lazare de Baïf - pour rassembler sur le même site maternelle et élémentaire - et de l'aménagement de Port Luneau. Ce chantier d'aménagement et de végétalisation de la future promenade fait suite à une 1<sup>ère</sup> étape de sécurisation du site, nécessaire en raison de l'état de dégradation des ouvrages et des murs de soutènement des berges et de l'angle de la rue des Fossés. Réalisés dans les délais impartis, ces travaux nous permettent de garantir la sécurité des Fléchois et de nos visiteurs. Des visites de chantier sont proposées en mars aux Fléchois, pour une ouverture à tous cet été. Autre chantier complexe et périlleux : celui du péril rue de la Dauversière. Après deux décennies d'abandon de la part des différents propriétaires privés de l'immeuble, nous nous sommes donné les moyens de mettre en sécurité les riverains et de démolir ce péril en un temps record de 2 mois. Demain, nous mettrons en vente ce beau foncier en cœur de ville, pour continuer à développer l'offre en logements. Nous profitons de cette tribune pour remercier nos agents et les élus pour leur mobilisation, les riverains pour leur compréhension, les commerçants pour leur patience et les entreprises qui sont admirablement intervenues sur ce chantier particulier.

**« La Flèche, territoire de projets »**

Pour prendre rendez-vous avec un élu : 02 43 48 53 51



**NADINE GRELET-CERTENAÏS**

Maire  
Présidente de la Communauté  
de communes du Pays fléchois



**CARINE MÉNAGE**

Maire adjointe chargée  
de la Culture (animation  
patrimoniale et culturelle,  
cinéma, école de musique,  
bibliothèque), de la  
communication et de la  
démocratie participative  
Vice-présidente  
du Pays fléchois



**MICHEL LANGLOIS**

Maire adjoint chargé  
de l'Action sociale (CCAS),  
de la tranquillité publique  
et des finances  
Conseiller délégué  
communautaire



**PATRICIA MÉTERREAU**

Maire adjointe chargée  
de l'Action économique  
locale (commerce et artisa-  
nat, droits de place, marchés  
et foires), des cimetières,  
de la citoyenneté et des  
ressources humaines



**NICOLAS CHAUVIN**

Maire adjoint chargé  
de la Transition écologique  
et de l'urbanisme durable  
(urbanisme, tourisme local  
durable, bâtiments commu-  
naux, espaces verts, camping,  
Agenda 21)  
Vice-président  
du Pays fléchois



**MICHÈLE  
JUGUIN-LALOYER**

Maire adjointe chargée  
de Bien grandir à La Flèche  
(jeunesse, éducation,  
écoles, conseil municipal  
enfant, restauration  
scolaire)



**AMADOU KOUYATÉ**

Maire adjoint chargé  
de la Ville sportive et du vivre  
ensemble (politique  
sportive, associations  
sportives, vie associative,  
relations internationales,  
comité de jumelage)



**FRANÇOISE RACHET**

Maire adjointe chargée  
de La Flèche pour tous les  
âges (intergénération, fêtes  
et cérémonies, comité des  
fêtes, pôle seniors)



**CLAUDE JAUNAY**

Maire adjoint chargé  
des Services au public, eau  
et assainissement, éclairage  
public, accessibilité, voirie  
Vice-président  
du Pays fléchois



**PASCAL RIBOT**

Maire adjoint chargé  
des Solidarités (logement  
social et handicap)



**JEAN-PIERRE GUICHON**

Conseiller municipal  
délégué chargé de la  
Transition numérique  
et de la mobilité  
Vice-président  
du Pays fléchois



**HERNANI TEIXEIRA**

Conseiller municipal  
délégué chargé des  
questions relatives aux  
associations sportives

**Naissances**

Astier Solacroup Gauzy, Émilio Froger Landais, Alban Besnardeau, Alice Le Barbier, Victoire Chuppé, Raphaël Pourias, Sidi Dbouss

**Décès**

Joëlle Allier veuve Naveau, Odette Ferrand veuve Guichard, Jacques Blot, Robert Cohuau, Sylvie Guy, Jacqueline Veckeman veuve Paquelin, Bernadette Ballet épouse Mathieu, Camille Weiss, Angélique Schoeffre épouse Richard, Christiane Fraboul, Alain Robillard, Georges Rodien, Michel Remars, Jacqueline Créneau, Marcel Remars, Annie Lusson épouse Pottier, Paulette Rideau veuve Dassé, Yannick Guyard, Georges Morice, Gérard Lethielleux, Michel Bourdin, Germain Favrie, Dominique Renaud, Jean-Pierre Boisdieu, Georgette Toutain veuve Lusson, Jeannine Lemaître, Jeannine Ranc veuve Etourneau, Huguette Richard veuve Forget, Agnès Cipriani veuve Deniau, Léone Dubreuil veuve Plard, Renée Volckaert veuve Lavigne, Jacqueline Béatrix épouse Béatrix, Manuel Gommard, Jean Leblé, Simon Chauvet, Jeannine Hubert veuve Chailleux, Thierry Lebatteux, Nelly Pouilly veuve Laloyer

# STOP

## AUX INCIVILITÉS



CHAQUE SEMAINE

**140** kg

DE LINGETTES

BOUCHENT LES RÉSEAUX  
D'ASSAINISSEMENT PUBLICS



VILLE DE  
**LA FLÈCHE**